



CHEMPROBE

FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

# PRIME-A-PELL® PLUS SÉRIE V662

## PROFIL DE PRODUIT

### DESCRIPTION GÉNÉRIQUE

Siloxane/silane modifié avec carbure de quartz diffusé

### UTILISATION COURANTE

Le Prime-A-Pell Plus est un produit clair hydrophobe sans feuil et pénétrant pour pratiquement toute maçonnerie au-dessus du sol en élévation et verticale de béton, de stuc, de bloc et de brique. Le béton, la pierre et la maçonnerie traités avec Prime-A-Pell Plus résistent à l'infiltration d'eau et d'ion chlorure, aux dommages attribuables aux taches, à l'effritement dû au gel/dégel et à la détérioration par rouille. Le traitement ne change pas la couleur ou la texture de la surface, ni n'affecte de manière importante les propriétés de transmission de vapeur du subjectile. La solution pénètre le subjectile et réagit chimiquement pour créer une barrière puissante contre la pénétration de l'eau. Cette barrière est résistante à la détérioration par rayonnement ultraviolet et par les intempéries.

### COULEURS

Le Prime-A-Pell Plus est un liquide clair une fois appliqué, et qui reste ainsi une fois sec, laissant l'aspect esthétique du subjectile inchangé.

### CRITÈRES DE RENDEMENT

Communiquez avec votre représentant Tnemec pour des résultats d'essai spécifiques.

### LIMITATIONS

Le Prime-A-Pell Plus n'est pas formulé pour l'usage sur les surfaces en sous-sol. N'est pas conçu pour sceller les fissures visibles ou pour rejoindre les joints de mortier défectueux. Un produit hydrophobe peut ne pas pouvoir résister complètement à la pluie poussée par le vent sur tous les subjectiles; deux applications ou plus, appliquées couche sur couche, peuvent être nécessaires pour un rendement adéquat. Le subjectile ne devrait pas être lavé à l'acide **après** l'application. Le Prime-A-Pell peut avoir une efficacité limitée sur la maçonnerie calcaire telle que la pierre calcaire, le marbre et les travertins. Ce produit n'est pas approprié pour la pierre polie. Le Prime-A-Pell Plus doit pénétrer dans et réagir avec le subjectile pour une bonne hydrophobicité, il n'est donc pas approprié pour les surfaces peintes.

## SYSTÈMES DE PEINTURES

### COUCHES DE FINITION

Si la couleur est désirée, appliquer la teinture Conformal de série 607.

## PRÉPARATION DE LA SURFACE

### TOUTES LES SURFACES

La surface à traiter doit être apte, sèche et exempte de fissures, de saleté, d'huiles, d'efflorescence, de peinture, de produit de durcissement et de tout autre contaminant pouvant affecter la pénétration du Prime-A-Pell Plus. Remplissez toutes les fissures et les interstices et rejoindez des joints de mortier au besoin. On doit permettre au béton frais et au mortier de durcir vingt-huit (28) jours au minimum avant d'effectuer un traitement.

Protéger le verre, le bois et d'autres surfaces qui ne doivent pas être traités des excès de pistelage. Tout excès de pistelage devrait être éliminé immédiatement avec du diluant ou de l'essence minérale pour peinture. Protégez également les surfaces asphaltiques et peintes, les arbres, les arbustes et tout autre aménagement paysager contre l'excès de pistelage.

## FICHE TECHNIQUE

### TEMPS DE DURCISSEMENT

Protégez les surfaces traitées contre la pluie et les systèmes d'irrigation de gazon pendant 6 à 8 heures. (Le temps de résistance à l'humidité est augmenté à des températures inférieures.) Attendez 7 jours avant d'évaluer le rendement.

### COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)

3,3 lb/gallon (395 grammes/litre)

### INGRÉDIENT ACTIF

Siloxane alkylalkoxy oligomérique/Alkylalkoxy Silane/carbure de quartz diffusé

### CONTENU ACTIF

42 %

### EMBALLAGE

Contenants de 1 gallon (3,79 l), seaux de 5 gallons (18,96 l), barils de 55 gallons (208,2 l)

### POIDS NET PAR GALLON

6,91 ± 0,10 lb/gal (828 g/l)

### TEMPÉRATURE D'ENTREPOSAGE

Minimum 35 °F (2 °C) Maximum 100 °F (38 °C)

### DURÉE DE CONSERVATION

24 mois à la température d'entreposage recommandée.

### POINT D'ÉCLAIR - SETA

60 °F (16 °C)

### SANTÉ ET SÉCURITÉ

Les peintures et produits associés contiennent des produits chimiques considérés comme dangereux. Lisez attentivement l'étiquette d'avertissement du contenant et la fiche signalétique (MSDS) de ce produit pour connaître les renseignements importants sur la santé et la sécurité avant de l'utiliser. Employez seulement dans des zones découvertes ou bien aérées. Des précautions spéciales devraient être prises pour éviter que de la vapeur (fumée) entre dans le bâtiment étant traité. Les systèmes de ventilation et les prises d'air frais devraient être arrêtés et fermés. Tous les itinéraires directs d'entrée de vapeur tels que les fenêtres et les portes doivent être bloqués. Informez les occupants du bâtiment avant l'application car les vapeurs peuvent être irritantes.

**Gardez hors de la portée des enfants.**

## PRIME-A-PELL® PLUS | SÉRIE V662

## APPLICATION

## TAUX DE GARNISSAGE

Les taux de garnissage sont donnés à titre informatif et varient selon la texture de la surface et la porosité du subjectile.

Subjectile	Pi <sup>2</sup> /gal.	m <sup>2</sup> /litre
Bloc de béton (poreux)	50 à 75	1,2 à 1,8
Bloc de béton (normal)	75 à 125	1,8 à 3,1
Stuc	100 à 125	2,5 à 3,1
Pierre de fonte	100 à 125	2,5 à 3,1
Béton	100 à 200	2,5 à 4,9
Panneaux de béton	200 à 300	4,9 à 7,4
Pavés de béton	100 à 200	2,5 à 4,9
Brique en terre cuite (poreuse)	125 à 150	3,1 à 3,7
Brique en terre cuite (dense)	200 à 250	4,9 à 6,1
Pavés en terre cuite	150 à 300	3,7 à 7,4
Ardoise	250 à 400	6,1 à 9,8
Grès	65 à 150	1,6 à 3,7

Un test **doit** être effectué afin de déterminer le taux de garnissage exact, le rendement désiré et la compatibilité du Prime-A-Pell Plus et du subjectile avant de commencer une tâche.

## MÉLANGE

**Bien mélanger** avant l'application.

## DILUTION

**Ne pas diluer.** Le Prime-A-Pell Plus doit être employé tel que fourni par le fabricant.

## OUTILS D'APPLICATION

Appliquez à l'aide d'un pulvérisateur muni d'une pompe rotative ou à engrenages à basse pression avec une buse à jet réglable (orifice 0,03 à 0,06) capable d'appliquer le produit de 20 à 30 lb/po<sup>2</sup>. Une pompe à cuve de qualité commerciale munie d'une buse à jet réglable est également acceptable. Les pulvérisateurs de peinture sans air ne sont pas acceptables pour l'application des produits hydrophobes. Ne pulvérisez pas le produit.

Sur les installations verticales, appliquez avec une technique couche sur couche. Appliquez une couche de saturation du produit de bas en haut. Sur les subjectiles poreux tels que des unités de maçonnerie de béton, permettez une légère coulure (moins de trois pouces). Sur les matériaux à haute densité tels que les panneaux préfabriqués de béton ou le GFRC, empêchez toute coulure. Sur tous les subjectiles, laissez le produit pénétrer dans le subjectile pendant approximativement 5 à 7 minutes, puis appliquez à nouveau de la même manière. Cette deuxième couche exigera moins de produit. Suivez les directives de taux de garnissage, cependant, une application de test devrait toujours être exécutée.

Sur les installations horizontales, appliquez une seule application de saturation. Appliquez assez de produit pour que la surface reste humide pendant 2 à 3 minutes avant l'absorption dans le subjectile. Ne laissez aucune flaque sur la surface; balayez pour éliminer les flaques.

## TEMPÉRATURE DE SURFACE

Minimum 45 °F (7 °C) Maximum 95 °F (35 °C)

## ENTRETIEN

Aucun requis. Réappliquez dès que le Prime-A-Pell Plus ne repousse plus l'eau ou n'offre plus la protection désirée. L'espérance de vie dépend de la condition du subjectile et de la qualité de l'application.

## NETTOYAGE

Nettoyez l'équipement après l'utilisation avec du diluant ou de l'essence minérale pour peinture.

WARRANTY & LIMITATION OF SELLER'S LIABILITY: Chemprobe will provide a warranty application, prior to product installation, upon request. Chemprobe stands behind the performance claims of its products when used in accordance with their design intentions and application instruction. Coverage rates are critical for long life expectancy. Rates must be within the noted ranges on the Coverage Rate Table for a warranty to be valid. Chemprobe under all warranties, expressed or implied, shall be limited to the refund of purchase price or replacement of product, determined at Chemprobe's sole discretion. \nCHEMPROBE'S WRITTEN WARRANTY IS IN LIEU OF ANY WARRANTY, EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS. A copy of the Chemprobe Warranty, with a valid Warranty number must accompany any warranty claim. \nA Division of Tnemec Co., Inc.F